



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE EXPO PHOTO

« Gard Sauvage » « reGard naturel »

Entre,
Le Centre Ornithologique du Gard (COGard) représenté par son Président, Jean Pierre
TROUILLAS
Avenue DU Champ De Foire 30190 Saint Chaptes

et

..... représenté(e) par (nom et fonction).....
Adresse :.....
dénommé « le bénéficiaire »

Préambule

Ces expositions ont été réalisées par le Centre Ornithologique du Gard dans le but de faire découvrir la faune et la flore des quatre milieux naturels du département du Gard : Causses, Cévennes, Garrigues et Camargue.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet

L'objet de cette convention est la mise à disposition par le prêt à titre gracieux, aux associations, collectivités et partenaires, de ces deux expos. Elle en précise les modalités. (voir Descriptifs ci-dessous)

Article 2 : Engagement du COGard

Le COGard s'engage à :

- mettre l'exposition gratuitement à disposition
- en assurer l'entretien

Article 3 : Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à :

- prendre en charge le stockage de l'exposition
- maintenir et rendre l'expo dans son état initial
- assurer les coûts de réimpression en cas de perte ou dégradation de panneaux

Article 4 : Assurance

Le bénéficiaire s'engage, pour toute la durée de cette convention, à souscrire un contrat d'assurance couvrant les risques de perte, vol, détérioration ou destruction de toute ou parties de l'expo.

Valeur estimée :

- « Gard Sauvage » : 4650 €
- « ReGard Naturel » :€



Centre Ornithologique du Gard

☒ Avenue du Champ de Foire - 30190 Saint-Chaptes - ☎ 04 66 63 85 74
☒ 285 rue Gilles Roberval, Parc Kennedy bâtiment C - 30900 Nîmes - ☎ 04 66 06 83 36
@ assoc@cogard.org - 🌐 www.cogard.org

Article 5 : durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de à compter de la date de sa signature par les 2 parties.

Descriptif :

Gard Sauvage :

- 10 panneaux en tirage photo sur toile de polyester de type kakemono 60x80 cm
- sur 10 sets de 2 baguettes de suspension Snafix 60 cm
- 10 sacs individuels de transport

reGard naturel :

- tirages photo sur.....
- 10 sets de baguettes de suspension
- sacs individuels de transport

NB : Accrochage et décrochage sont impérativement réalisés par les responsables du COGard

Convention établie en deux exemplaires, à Saint Chaptes, le

Pour le CoGard,

Pour le bénéficiaire,

Le Président,
Jean Pierre Trouillas

Nom et fonction :
.....

